

AGREMENTS 2010-2011

CRITERES DEFINIS PAR LA COMMISSION INTER-REGIONALE REUNIE LE 9 JUIN 2010
POUR EMETTRE LES AVIS D'AGREMENT

- A- Les stages extrahospitaliers non industriels et les stages de spécialisation pharmaceutique (105 spécialisé) sont des stages accessibles au niveau II (défini par l'article 2 du B.O. du 1^{er} janvier 2009 et du compte-rendu de la Commission Nationale (annexe 2)). Les agréments de niveau II étant des stages accueillant des internes de 3^{ème} et 4^{ème} année d'internat, il n'y a aucune raison d'agréer ce type de stage en 2010-2011.
- B- Les critères validant l'agrément 108 sont :
Une activité d'au moins 30 lits de dispensation journalière individuelle nominative
Ou
Une activité de pharmacie clinique telle que l'éducation thérapeutique, consultation...
Cette activité doit être réalisée dans une PUI.
- C- Les critères validant l'agrément 109 sont :
Une activité de vigilance caractérisée par un nombre de déclarations minimales traitées de 50 et/ou
Une activité médico-économique impliquant la gestion de procédures d'appel d'offre, d'achat ...
- D- Les critères validant l'agrément 110 sont :
Une activité de préparations hospitalières et de préparations stériles supérieure à 8000 préparations par an.
- E- Les critères validant l'agrément 111 sont :
Une activité comportant une composante stérilisation ou de gestion des dispositifs médicaux implantables avec un budget supérieur à 100 000 €.
- F- Le critère validant le domaine 107 est la présence d'un encadrant possédant une Habilitation à Diriger les Recherches.
- G- Le critère validant le domaine 106 est une activité industrielle ou en lien avec un industriel.
- H- « Dossier non conforme » signifie que les tableaux transmis par la Commission Nationale sont inexistantes.
- I- Certains dossiers ne comportaient pas d'informations quantitatives suffisantes pour pouvoir donner un avis favorable objectif à la demande (mention « informations insuffisante » notifiée dans le tableau récapitulatif).

Lille, le 9 juin 2010

Le Coordonnateur

P. ODOU



P.O.